



Rapport de présentation du Budget Primitif

Note complémentaire au CFU 2024 et BP 2025

Conseil Municipal
du 03 Avril 2025



LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le compte financier unique 2024 est présenté par section en commençant par le fonctionnement puis l'investissement.
Cette présentation se fait au niveau du chapitre avec une analyse des écarts au niveau des articles présentant une variation significative.

La section de fonctionnement fait l'objet d'un comparatif avec le compte administratif 2023, exposé de la manière suivante :

➤ Vue d'ensemble de la section de fonctionnement.

Détail des dépenses de fonctionnement (2023-2024) avec :

- Un tableau récapitulant les montants par chapitre ;
- Un diagramme comparatif entre les années 2023 et 2024 ;
- Une constatation des écarts notables.

Détail des recettes de fonctionnement (2023-2024) avec :

- Un tableau récapitulant les montants par chapitre ;
- Un diagramme comparatif entre les années 2023 et 2024 ;
- Une constatation des écarts notables.

➤ Vue d'ensemble de la section d'investissement.

Détail des dépenses d'investissement avec :

- Un tableau récapitulant les montants par chapitre et article ;
- Une constatation des écarts notables.

Détail des recettes d'investissement avec :

- Un tableau récapitulant les montants par chapitre et article ;
- Une constatation des écarts notables.



La section de fonctionnement

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement.

Chapitres des dépenses	CA 2023	CFU 2024	%	Chapitres des recettes	CA 2023	CFU 2024	%
011-Charges à caractère général	3 287 142,36 €	3 454 603,55 €	5%	70-Produit des services	1 316 262,93 €	1 288 270,16	-2%
012-Charges de personnel	3 136 375,60 €	3 354 359,33 €	7%	73-Impôts et taxes	7 857 419,51 €	8 256 659,95	5%
65-Autres charges	1 201 235,85 €	1 248 759,59 €	4%	74-Dotations	1 011 213,91 €	851 876,31	-16%
66-Charges financières	44 499,69 €	79 174,17 €	78%	75-Autres Produits de gestion courante	32 886,78 €	236 701,68	620%
67-Charges spécifiques	- €	97,21 €		76-Produits financiers	115,31 €	143,88	25%
014-Atténuation de produits	1 063 741,67 €	1 288 073,43 €	21%	77-Produits spécifiques	41 945,60 €	10 240,79	-76%
042-Opérations d'ordre	220 929,50 €	304 595,82 €	38%	013-Atténuation de charges	199 765,42 €	184 297,27	-8%
68-Dotations aux provisions	- €	- €		42-Opérations d'ordre	24 665,26 €	36 065,88	46%
TOTAL	8 953 924,67 €	9 729 663,10 €	9%	TOTAL	10 484 274,72 €	10 864 255,92	4%



**Nomenclature
M 57**

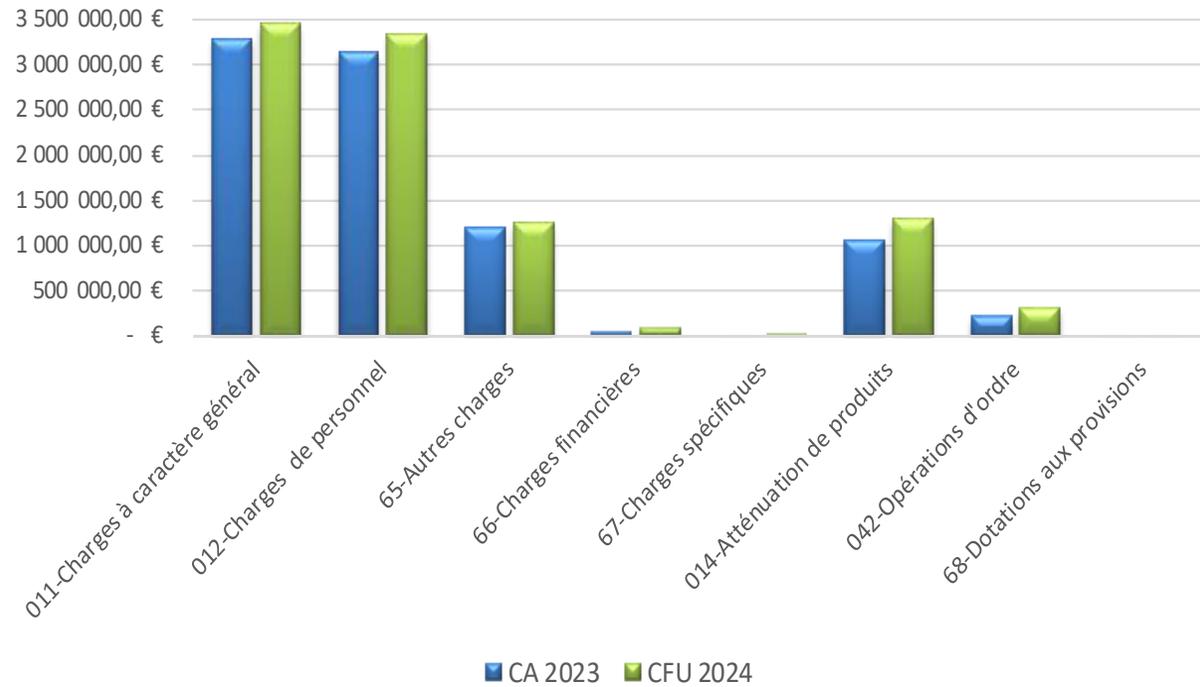


Compte financier unique (CFU)

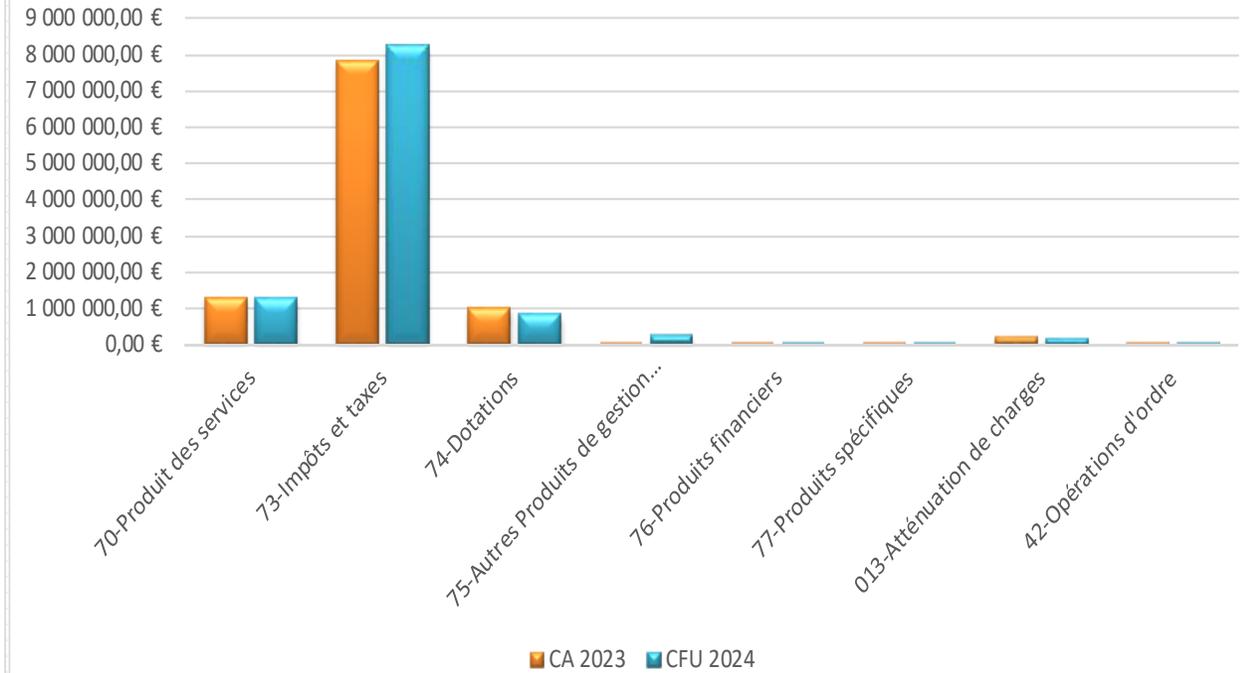
La section de fonctionnement

Comparatif entre les années 2023 et 2024.

Dépenses Fonctionnement



Recettes Fonctionnement



Constatation des écarts notables en dépenses.

Chapitre 011 - Charges à caractère général (+5%) – 3 454 603,55 €

- Énergie : baisse de 10% (396 k€ → 354 k€).
- Fluides (eau-assainissement) : +53%.
- Fournitures fongibles (60628) : baisse (35 k€ → 31 k€).
- Prestations de services : +5,4% (indexation des contrats).
- Entretien des bâtiments : hausse significative (56 k€ → 75 k€).
- Maintenance : forte hausse (+50% depuis le début du mandat, 137 k€ en 2023 → 183 k€ en 2024).
- Fêtes et cérémonies : baisse (47 k€ → 44 k€).
- Bulletin municipal : coût en diminution.
- Nettoyage des locaux : hausse à 125 k€ due au changement de prestataire.

Chapitre 012 - Charges de personnel (+6,9%)

- Effectifs : recrutement d'un technicien urbanisme, d'agents techniques et d'un poste accueil en remplacement et mutations internes..
- Hausse de la masse salariale : +218 k€.
- Contractuels : légère baisse (265 k€ → 254 k€).
- Cotisations retraites : en hausse.
- Impact réglementaire : année pleine du point d'indice (+1,5%) + augmentation du SMIC au 01/11/ 2024.
- Assurance statutaire : baisse (166 k€ → 161 k€).
- Apprenti informatique : coût 5 k€.
- Vacataires (études surveillées) : 5 k€.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (+3,95%)

- Droits d'utilisation informatique : 34 k€ (essor des abonnements full web, financement FCTVA).
- Nouveau logiciel compta/RH : abonnement de 33 k€.
- Service incendie : hausse (239 k€ → 249 k€).
- Contributions intercommunales : +5% (SIEED, SIVOM).
- Subventions aux associations : baisse (180 k€ → 167 k€).
- FONJEP (CLC) : maintien à 129 k€ (année pleine).

Chapitre 66 - Charges financières – 79 k€

Hausse de 34 k€ en lien avec l'emprunt de 2 250 k€ contracté fin 2023. Comprend les intérêts des emprunts (Ferme de Beaurain, emprunt d'équilibre de 2008, ICNE).

Chapitre 67 - Charges spécifiques

Titres annulés sur exercices antérieurs : 97,21 €.

Chapitre 014 - Atténuations de produits (+21%)

FPIC : pris en charge par la CCHVC, comme en 2023.

Prélèvement SRU : forte hausse (102 k€ → 325 k€ en raison de l'état de carence).

Chapitre 042 - Opérations d'ordre

Dotations aux amortissements : 305 k € en 2024.

Dépenses de fonctionnement 2024 : 9 729 663,10 €

VS

Dépenses de fonctionnement 2023 : 8 953 924,67 €

= + 9 %

Constatation des écarts notables en recettes.

Chapitres 70 et 73 - Produit des services (-2%) / Impôts (+5%)

- Régie : baisse de 4% (1 162 K€ en 2023 → 1 114 K€ en 2024).
- Charges locatives : légère hausse (40 k€ → 44 k€).
- Redevances d'occupation du domaine public : progression modérée (68 k€ → 73 k€).
- Impôts : hausse de 5%, due à :
 - +3,9% de revalorisation forfaitaire des bases fiscales, national.
 - +1,1% de croissance des bases locales.

	2023	2024
3 Taxes (TH, TFB, TFNB)	6 973 280,00 €	7 324 755,00 €
Autres impôts locaux	756,00 €	7 618,00 €
CFE	203 760,00 €	263 853,00 €
IFER	12 346,00 €	14 486,00 €
CVAE	176 611,00 €	174 786,00 €
Droits de mutation	329 748,68 €	313 501,00 €
Impôts électricité, pylônes électriques, etc...	160 917,83 €	157 660,95 €
TOTAL	7 857 419,51 €	8 256 659,95 €
Différence globale sur chapitre 073 - 2023 / 2024		5%

Chapitre 74 - Dotations (-16%)

- Dotation forfaitaire : +2,5% (intégrant 128 034 € de CPS reversés par la CCHVC fin 2024).
- Dotation de solidarité rurale : +12,63% (+13 K€).
- Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle : baisse de 17 K€.
- Compensations fiscales :
 - Contribution Économique Territoriale (CET) : +2 K€.
 - Taxes Foncières (TFB + TFNB) : +5 K€.
- Réforme de la Taxe d'Habitation : suppression des compensations d'exonérations.
- Participations CAF : 100 k€ rattachés à 2024 (bonus territoire Maison de la Petite Enfance).
- Dotation de l'État pour les titres sécurisés : non perçue en 2024.

Chapitre 75 - Produits de gestion courante (+620%)

- Loyers : baisse (33 K€ en 2023 → 32 K€ en 2024) due aux départs de locataires suite aux travaux du Groupe Scolaire Bois du Fay.
- Pénalités pour non-respect d'un marché public : 41 k€ (marché de la petite enfance).
- Autres produits divers : 163 k€ (indemnisations d'assurances pour sinistres, dont effondrement des douves et accident sur la mare du Mandard).

Chapitre 76 - Produits financiers (+25%)

- Revenus bancaires limités à 143,88 €.

Chapitre 77 - Produits spécifiques (-76%)

- Total : 10 k€, dont :
 - 4 k€ de mandats annulés (déchéance quadriennale).
 - 6 k€ de cessions d'immobilisation.

Chapitre 013 - Atténuations de charges (-8%)

- Remboursement d'indemnités journalières : hausse grâce à une meilleure indemnisation de l'assureur (incluant charges patronales).

Chapitre 042 - Opérations d'ordre (46%)

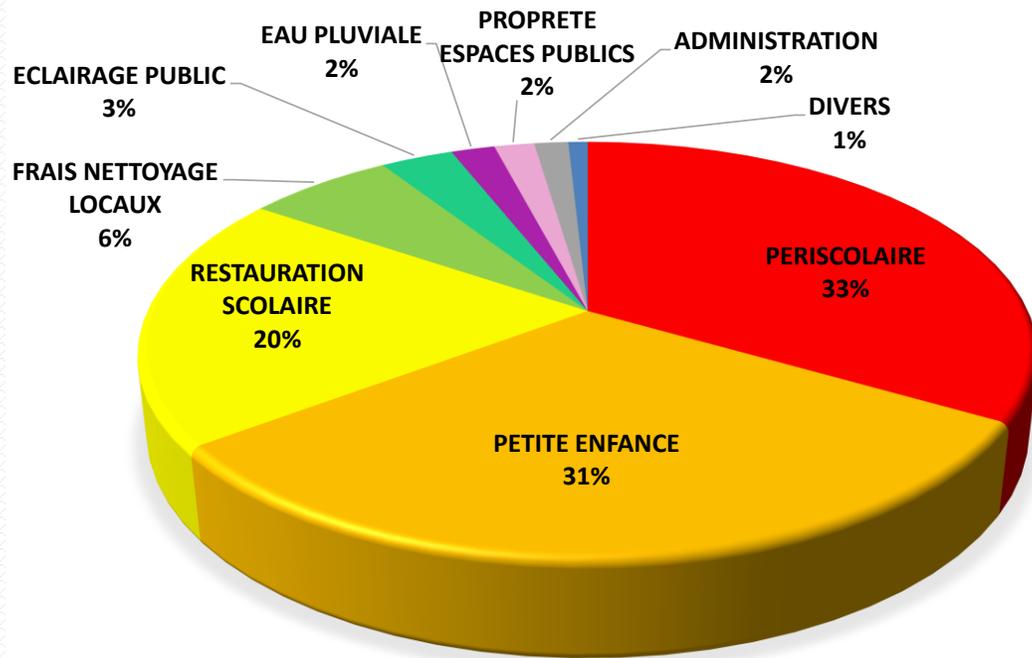
- Transferts en investissement : travaux en régie et subventions pour l'informatisation des écoles.

Recettes de fonctionnement 2024 : 10 864 255,92 €

VS

Recettes de fonctionnement 2023 : 10 484 274,72 €

= + 4 %

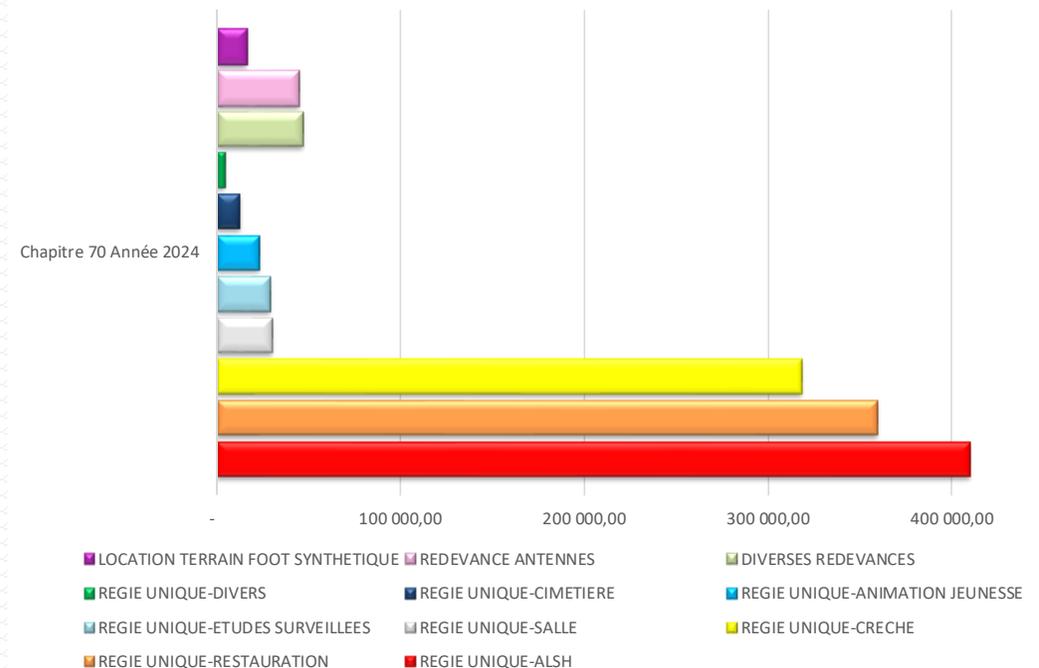


ART. 611 + 6283 ANNÉE 2024

	art. 611 + 6283 Année 2024
PERISCOLAIRE	657 751,78
PETITE ENFANCE	615 067,33
RESTAURATION SCOLAIRE	391 189,24
FRAIS NETTOYAGE LOCAUX	125 016,28
ECLAIRAGE PUBLIC	62 024,20
EAU PLUVIALE	37 281,96
PROPRETE ESPACES PUBLICS	34 144,00
ADMINISTRATION	28 934,20
DIVERS	16 503,94
TOTAL	1 967 912,93 €

	Chapitre 70 Année 2024
REGIE UNIQUE-ALSH	409 610,07
REGIE UNIQUE-RESTAURATION	358 673,27
REGIE UNIQUE-CRECHE	317 579,59
REGIE UNIQUE-SALLE	29 695,00
REGIE UNIQUE-ETUDES SURVEILLEES	28 657,32
REGIE UNIQUE-ANIMATION JEUNESSE	22 315,00
REGIE UNIQUE-CIMETIERE	12 265,00
REGIE UNIQUE-DIVERS	3 538,40
DIVERSES REDEVANCES	46 486,12
REDEVANCE ANTENNES	44 040,39
LOCATION TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	15 410,00
TOTAL	1 288 270,16 €

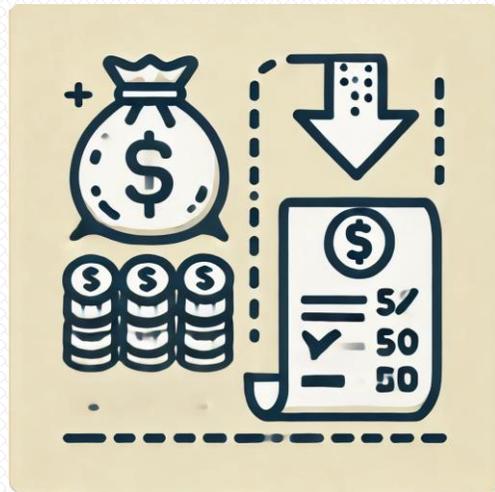
Chapitre 70 - Année 2024



La section d'investissement

Vue d'ensemble de la section d'investissement.

Chapitres des dépenses	CA 2023	CFU 2024	%	Chapitres des recettes	CA 2023	CFU 2024	%
204-Subventions d'équipement versées	160 703,13	53 640,39	-100%	16-Emprunts à contracter	2 250 000,00	-	
10- Dotations, fonds divers, réserves	16 739,94	271,60	-100%	10-Dotations et fonds réserves	405 202,16	563 034,71	39%
16-Emprunts 'rembours capital'	598 715,88	533 777,34	-11%	165-Dépôts et cautionnement reçus	326,50	-	
20-Immobilisations incorporelles	61 860,75	69 585,00	12%	1068-Excédent capitalisé	897 998,11	-	
21-Immobilisations corporelles	1 302 465,67	1 065 755,15	-18%	21-Immobilisations corporelles	1 174,90	-	
23-Immobilisations en cours	787 952,25	1 713 598,29	117%	13-Subventions reçues	928 648,57	1 194 928,57	29%
27-Immobilisations financières	-	-		040-Opérations d'ordre	220 929,50	304 595,82	38%
040-Opérations d'ordre	24 665,26	36 065,88	46%	041-Opérations patrimoniales	132 896,41	7 616,74	-94%
041-Opérations patrimoniales	132 896,41	7 616,74		27-Immobilisations financières	-	-	
TOTAL	3 085 999,29 €	3 480 310,39 €	13%	TOTAL	4 837 176,15 €	2 070 175,84 €	-57%



Dépenses d'investissement	ARTICLE	CFU 2024	RAR 2024 BP 2025
Subvention d'équipement versée	204	53 640,39	632,43
Département : bien mobilier, matériel	204131	9 911,20	632,43
Subv. autres groupements	2041582	43 729,19	
Prive-Bâtiments et installations	20422	-	
Dotations, fonds divers et réserves	10	271,60	-
Taxe d'aménagement	10226	271,60	
Excédent de fonctionnement capitalisé	1068	-	
Emprunts et dettes assimilés	16	533 777,34	-
Emprunts en euro	1641	533 177,34	
Dépôts et cautionnements reçus	165	600,00	
Immobilisations incorporelles	20	69 585,00	16 226,80
Réalisation documents d'urbanisme	202	38 070,00	9 000,00
Frais insertion - annonces	2033	7 452,00	
Concessions et droits similaires	2051	4 584,00	7 226,80
Frais d'études	2031	19 479,00	
Immobilisations corporelles	21	1 065 755,15	714 953,40
Terrains bâtis	2115	-	
Plantations d'arbres et d'arbustes	2121	2 439,36	
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	20 430,30	7 979,40
Constructions bâtiments administratifs - Hôtel de ville	21311	167 216,62	347 973,19
Constructions bâtiments scolaires	21312	49 177,14	2 700,00
Constructions équipements du cimetière	21316	-	
Constructions autres bâtiments publics	21318	8 401,24	3 998,40
Installations générales ... des constructions - Bâtiments publics	21351	81 954,96	119 154,87
Installations générales ... des constructions - Bâtiments privés	21352	-	29 896,54
Autres constructions	2138	7 902,48	
Réseaux de voirie	2151	381 941,56	137 154,35
Installations de voirie	2152	62 484,18	17 261,26
Réseaux d'assainissement	21532	31 592,40	22 314,00
Réseaux câblés	21533	2 674,12	
Réseaux d'électrification	21534	-	3 380,83
Autres réseaux	21538	163 710,09	5 990,16
Autre matériel et outillage d'incendie et défense civile	21568	-	5 558,24
Matériel roulant	215731	29 709,00	
Autre matériel et outillage de voirie	215738	6 965,36	
Autre matériel technique	21578	479,63	
Autres installations matériel et outillage techniques	2158	7 257,10	1 932,00
Autre matériel informatique	21838	13 038,21	5 664,00
Matériel de bureau et mobilier scolaires	21841	5 298,45	
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	1 361,17	
Matériel de téléphonie	2185	268,40	
Autres immobilisations corporelles	2188	21 453,38	3 996,16

Immobilisations en cours	23	1 713 598,29	5 089,05
Avances versées sur commandes d'immo.	238	124 866,02	
Installations, matériel et outillage tech.	2315	-	3 976,23
Constructions	2313	1 588 732,27	1 112,82
Opérations d'ordre	O40	36 065,88	-
Subv. inv. transf. au cmpte de résultat	13911	11 840,95	
Constructions bâtiments administratifs - Hôtel de Ville	21311	1 840,46	
Constructions bâtiments scolaires - Travaux en Régie	21312	10 900,93	
Constructions autres bâtiments publics - Travaux en Régie	21318	11 483,54	
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	192	-	
Opérations patrimoniales	O41	7 616,74	-
Constructions autres bâtiments publics	21318	-	
Constructions en cours	2313	7 616,74	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 480 310,39	736 901,68

Participations	Acompte	Solde
Fonds de concours de la Commune au profit du projet de désimperméabilisation du parking de la piscine du SIVOM		44 k€
Carnet d'entretien du château	9 k€	

Le total des dépenses d'investissement pour 2024 s'élève à 3 480 310,39 €

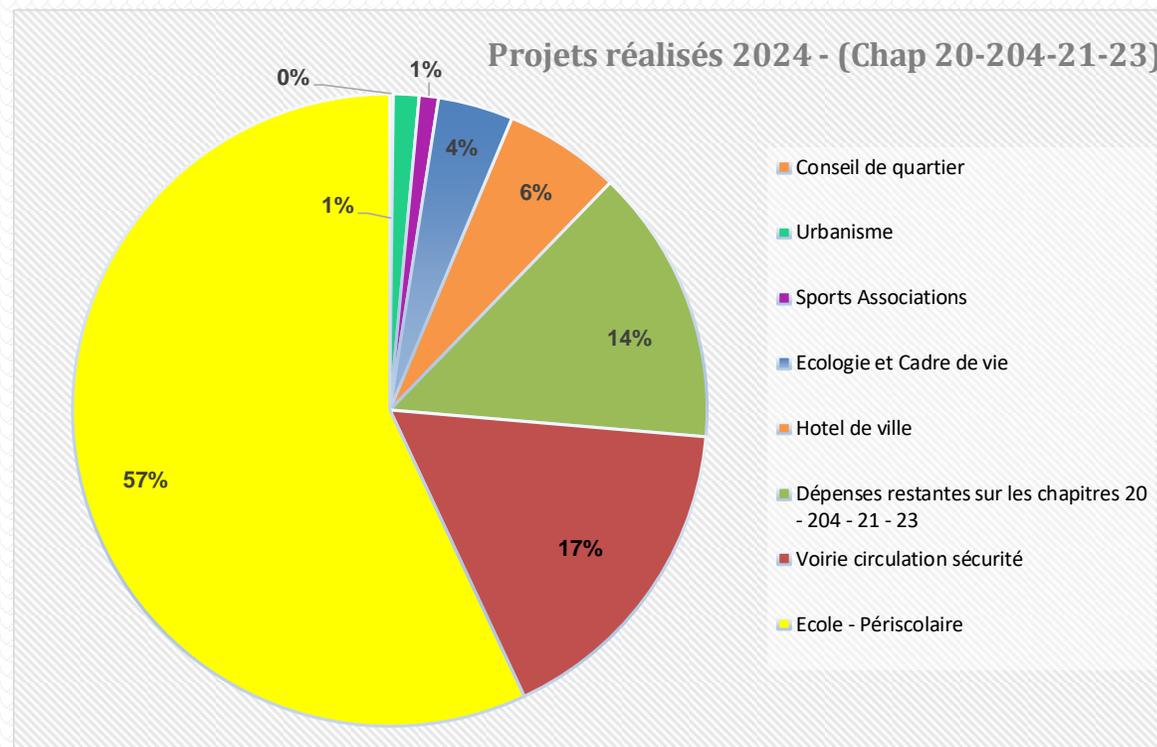
Il est à noter que les restes à réaliser 2024 seront repris au BP 2025 à hauteur de 736 901,68 € des dépenses d'équipements.

Analyse des dépenses d'investissement en 2024.

Les dépenses d'équipements (*traduction comptable des chapitres 20-204-21-23*) intervenues notamment dans les domaines suivants, présentés à titre d'exemple (liste non exhaustive)

Projets réalisés en 2024	2 902 578,83
Hôtel de ville	172 040,26
Carnet d'entretien du château	9 911,20
Restauration du pont-dormant de la basse-cour	39 339,26
Restauration effondrement des douves	99 049,02
Désinsectisation salle du CM	1 615,80
Réhabilitation 2 fenêtres cage d'escalier pavillon salle CM	4 317,60
matériel informatique (écrans,ordinateurs portables...)	13 038,21
Panneaux électoraux	2 028,00
Matériel de bureau et mobilier	1 361,17
Isoloirs pour élections	1 380,00
Urbanisme	38 070,00
Révision du PLU	38 070,00
Sports Associations	28 398,86
Câbles pour fête de la musique	1 556,99
Remorque fourgon pour matériel manifestation	5 829,00
Tentes de réception	11 880,02
Mise en sécurité alarme incendie CLC	3 122,35
Réparation toiture salle multi-sports	3 082,50
Panneau d'affichage salle Multi-sports	2 928,00
Ecole - Périscolaire	1 653 423,27
Bancs de cour Maternelle Champmesnil	1 368,64
Travaux réhabilitation travaux groupe scolaire BDF	1 596 349,01
Pose du sol PVC Classes 4 et 5	7 931,75
Rédaction Loi sur l'eau et délimitation zone humide	39 510,00
Isolation coupe-feu local photocopieur élémentaire Champ.	2 965,42
Mobilier pour 6 ème classe maternelle Champmesnil	5 298,45
Ecologie et Cadre de vie	111 367,25
Fonds de concours au SIVOM pour la désimperméabilisation du parking de la piscine	43 729,19
Une naissance / Un arbre	2 439,36
Réparation du muret de la mare du Mandard	20 430,30
Etudes préalables réhabilitation réseau EP ave Port Royal des champs	31 592,40
Création voies vertes et aménagement coulée verte	13 176,00

Voirie circulation sécurité	484 259,52
Travaux de voirie E.Fontanier/avenue des Peupliers	281 944,90
Travaux de voirie, rue du Grand Ambésys	51 796,00
Chariot élévateur rallonge de fourches	23 880,00
Matériel et outillage technique	14 222,45
Eclairage public - remplacement des lanternes rues diverses	47 500,91
Panneaux de signalisation	62 484,18
Remplacement de caméras de vidéo-protection/porte Henri IV	2 431,08
Conseil de quartier	4 933,61
Table de ping pong	2 700,00
Mélange pour banc/boite à livre	217,73
Béton pour dalle table ping pong	2 015,88
Dépenses restantes sur les Chapitres 20 - 204 - 21 - 23	410 086,06
TOTAL	2 902 578,83



Analyse des recettes d'investissement en 2024.

Recettes d'investissement	ARTICLE	CFU 2024	RAR 2024 BP 2025
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16	-	
Emprunts en euros	1641		
Dotations, Fonds divers et réserves	10	563 034,71	
FCTVA	10222	497 936,07	
Taxe d'aménagement	10226	65 098,64	
Dépôts et cautionnements reçus	165		
Excédent de fonctionnement capitalisé	1068		
Subventions d'investissement	13	1 194 928,57	63 806,28
Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	1321	1 160 596,70	
Subv. non transf. Départements	1323		35 405,00
Autres subv. D'investissement rattachées aux actifs non amort.	1328	34 331,87	25 020,45
Fonds équip. Non amort. - Dotation soutien investissement local	13462		3 380,83
Opérations d'ordre de transfert entre sections	O40	304 595,82	
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	192	6 150,00	
Autre matériel technique	21578	350,00	
Amort. frais études, élabor., modif et revis. Doc d'urbanisme	2802	2 502,15	
Amort. subv département - Biens mobiliers, matériel et études	2804131	7 943,20	
Amort. subv. Autres groupem. Bâtiments et installations	28041582	10 283,00	
Amort. subv. Perso. Droit privé - Bâtiments et installations	280422	32 000,00	
Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences ...	2805	17 689,48	
Amort. plantations d'arbres et d'arbustes	28121	134,45	
Amort. autres agencements et aménagements de terrain	28128	832,35	
Amort. Install générales des constructions - Bâtiments publics	281351	2 613,67	
Réseaux d'assainissement	281532	20 659,80	
Amort. autres matériels et outillages incendie et défense civile	281568	7 937,54	
Amort. matériel roulant	2815731	25 097,65	
Amort. autre matériel et outillage de voirie	2815738	20 491,42	
Amort. autres installations matériel et outillage techniques	28158	10 502,86	
Amort. installations générales, agencement et aménagements divers	28181	24,28	
Amort. autre matériel de transport	281828	20 912,93	
Amort. matériel informatique scolaire	281831	16 449,98	
Amort. autre matériel informatique	281838	41 257,66	
Amort. matériel de bureau et mobilier scolaire	281841	10 094,61	
Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	281848	12 606,70	
Amort. matériel de téléphonie	28185	1 360,80	
Amort. Autres	28188	36 701,29	
Provisions pour dépréciation des comptes de redevables	4912	-	
Opérations patrimoniales	O41	7 616,74	
Frais d'insertion	2033	-	
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	238	7 616,74	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 070 175,84	63 806,28

En 2024, la structure des ressources d'investissement se révèle nettement en faveur du financement d'origine externe (subventions, FCTVA sans emprunt d'équilibre qui avait été anticipé en 2023) plutôt qu'interne (capitalisation du résultat absent et amortissement). L'autofinancement a été toutefois mobilisé par le biais des dotations aux amortissements qui s'élèvent à 305 k€.

Le FCTVA et les Taxes d'aménagement s'élèvent globalement à 563 k€ en 2024.

Les subventions s'élèvent à 1 194 928,77 € en 2024 et concernent notamment les opérations suivantes :

	Acompte		Solde	
<i>Bâtiment</i>				
Transition écologique ACTEE/SEQUOIA	123	k€		
Transition écologique ACTEE/SEQUOIA	333	k€		
Bois du Fay Fonds vert/Avance	702	k€		
Subvention isolation combles du château			3	k €
<i>Transition Ecologique Energetique</i>				
Pollution lumineuse 2019/PNR			8	k €
Pollution lumineuse 2020/PNR			8	k €
Pollution lumineuse 2021/PNR			8	k€
Pollution lumineuse 2022/PNR			8	k€
Appuis vélos - PNR			2	k €
TOTAUX	1 158	k €	37	k €

Enfin, il a été décidé de ne pas recourir à l'emprunt en 2024, le tirage de 2 250 K€ ayant eu lieu de manière anticipée en 2023.

Le total des recettes d'investissement s'élève à 2 070 175,84 €.

Il est à noter que les restes à réaliser en recettes seront repris au BP 2025 à hauteur de 63 806,28 € correspondant aux subventions en attente.

Affectation des résultats

L'exécution de l'exercice 2024 se présente de la manière suivante :

1 – Fonctionnement

Recettes réalisées sur 2024 : 10 864 255,92 €
Dépenses réalisées sur 2024 : 9 729 663,10 €
Résultat de l'exercice de : 1 134 592,82 € (A)

Résultat antérieur reporté : 5 392 717,16 €
Soit un résultat cumulé de : **6 527 309,98 € (B)**

2 – Investissement

Recettes réalisées sur 2024 : 2 070 175,84 €
Dépenses réalisées sur 2024 : 3 480 310,39 €
Résultat de l'exercice de : -1 410 134,55 € (C)

Résultat antérieur reporté : 1 338 379,56 €
Soit un résultat cumulé de : **- 71 754,99 € (D)**

Recettes Restes à Réaliser : 63 806,28 €
Dépenses Restes à Réaliser : 736 901,68 €
Résultat Restes à Réaliser : **- 673 095,40 € (E)**

(F) Dépenses = (D+E) - 744 850,39 €

Compte tenu du besoin de financement des investissements, il est proposé de procéder à l'affectation du résultat au BP 2025 de la manière suivante :

Un report en recettes de fonctionnement du Budget primitif 2025 (article 002) de l'excédent de fonctionnement de 5 782 459,59 € (B) déjà diminué de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Un excédent de fonctionnement capitalisé à l'article 1068 qui fera l'objet de l'émission d'un titre de recettes de 744 850,39 € (F).

Un report en dépenses d'investissement du Budget Primitif 2025 (article 001) du solde déficitaire d'investissement de 71 754,99 € (D).

Les Taux d'Imposition 2025

L'État transmettra à la commune en avril 2025 « l'Etat fiscal n°1259 », qui indique les bases et taux d'imposition des taxes locales. Comme il arrivera après le vote du budget, la base de travail s'effectue sur les chiffres de l'année précédente.

- ◆ **Pas d'augmentation des taux en 2025** : Les taux avaient déjà été augmentés de 2,8% en 2023 pour compenser l'inflation.
- ◆ **Recettes fiscales stables** : L'équilibre budgétaire repose sur ces taux inchangés et sur la hausse automatique des bases de 1,7% prévue par la Loi de finances 2025.

Ainsi, la commune pourra maintenir ses ressources sans alourdir la fiscalité des habitants.

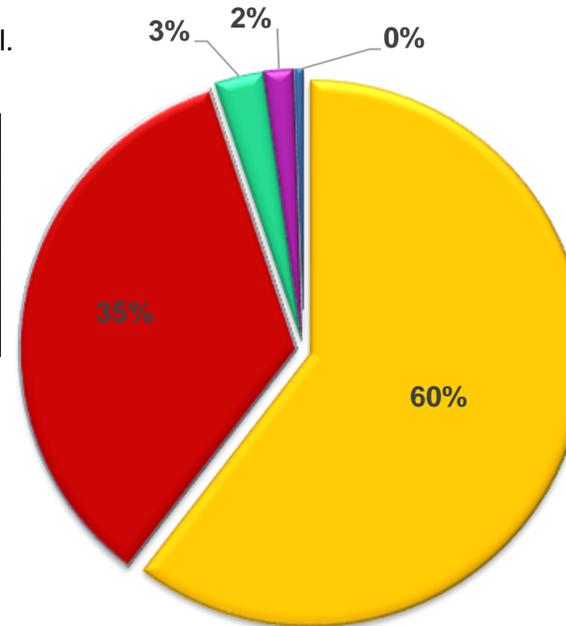
Concernant la **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : La commune conserve son pouvoir de fixer le taux et maintien à l'identique de 2024.

- ◆ **Bases fiscales 2025** : Elles sont calculées à partir des données de 2024 de « l'Etat fiscal 1288M », avec une augmentation automatique de 1,7%.
- ◆ **Taux d'imposition** : Ils resteront **identiques à ceux de 2024**. À noter que la taxe d'habitation sur les résidences principales n'existe plus et n'est donc plus votée en Conseil Municipal.
- ◆ **Compensation financière** : La commune reçoit une **compensation de 2,646 M€** en remplacement de l'ancienne taxe d'habitation.

Cela garantit une stabilité fiscale tout en maintenant les recettes nécessaires au budget communal.

Produits Attendus

- Taxe Foncière Bâti (TFB)**
- Compensation suppression Taxe d'Habitation (TH)*
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (TH)
- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)



	Bases prévisionnelles	Taux	Produits Attendus
Taxe Foncière Bâti (TFB)**	14 112 563,00 €	32,84%	4 634 565,69 €
Compensation suppression Taxe d'Habitation (TH)*			2 646 000,00 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1 104 937,00 €	20,14%	222 534,31 €
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (TH)	592 922,00 €	22,33%	132 399,48 €
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	63 074,00 €	55,24%	34 842,08 €
Total			7 670 341,56 €

* Taux non votés

**Pour mémoire : Depuis 2021, Le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme du taux communal et du taux départemental.

Les Subventions aux Associations en 2025

Article	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention 2024	Montant de la subvention 2025 Proposée
657363	C.C.A.S. MESNIL SAINT DENIS	Etablissement Public	17 000,00	15 000,00
65748	A.S.M.D.	Associations	46 950,00	46 950,00
65748	ANCIENS COMBATTANTS	Associations	500,00	-
65748	AQUATIC SPORT	Associations		2 500,00
65748	CENTRE DE LOISIRS/LA CULTURE	Associations	90 000,00	90 000,00
65748	CLC Gala	Associations	3 000,00	-
65748	CLUB DES AMIS RETRAITES	Associations	1 500,00	1 500,00
65748	COMITE DE JUMELAGE	Associations	2 000,00	1 200,00
65748	COMITE DES FETES	Associations	8 000,00	8 000,00
65748	ADAMY	Associations	100,00	100,00
65748	F.N.A.C.A.	Associations	400,00	400,00
65748	L'AIR DE RIEN	Associations	1 200,00	1 300,00
65748	LES CHOEURS DU MESNIL ST DENIS	Associations	1 200,00	2 000,00
65748	OBAM	Associations	-	-
65748	PREVENTION ROUTIERE	Associations	70,00	70,00
65748	REN CAR 78	Associations	400,00	500,00
65748	SCOUTS DE FRANCE	Associations	3 500,00	3 500,00
65748	SYNDICAT D'INITIATIVE	Associations	1 500,00	1 500,00
65748	TENNIS CLUB MUNICIPAL	Associations	7 000,00	7 000,00
			184 320,00	181 520,00

LE BUDGET PRIMITIF 2025

L'assemblée délibérante vote le budget par nature, au niveau du chapitre pour chacune des deux sections, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Dans ce document, le budget primitif est présenté par section en commençant par le fonctionnement puis l'investissement.

Cette présentation se fait au niveau du chapitre avec une analyse des prévisions au niveau des articles présentant une variation significative.

La section de fonctionnement fait l'objet d'un comparatif avec les prévisions budgétaires 2024 et les réalisations 2024, exposée de la manière suivante :

➤ Vue d'ensemble de la section de fonctionnement.

Détail des dépenses de fonctionnement avec :

- Une constatation des écarts;
- Un focus sur les contrats de prestations de services (Article 611).

Détail des recettes de fonctionnement avec :

- Une constatation des écarts;
- Un focus sur le chapitre 70 produits des services.

La section d'investissement ne fait pas l'objet d'un comparatif et sera présentée comme suit :

➤ Vue d'ensemble de la section d'investissement.

Détail des dépenses d'investissement avec :

- Une analyse des dépenses ;
- Un graphique donnant la ventilation des investissements prévisionnels.

Détail des recettes d'investissement avec :

- Une analyse des recettes.

La section de fonctionnement

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement.

Dépenses Fonctionnement					Recettes Fonctionnement				
Chapitres des Dépenses	BP+DM 2024	CFU 2024	BP 2025	%	Chapitres des Recettes	BP+DM 2024	CFU 2024	BP 2025	%
011-Charges à caractère général	3 611 608,00 €	3 454 603,55 €	3 803 960,00 €	5%	002-Résultat reporté	5 392 717,16 €		5 782 459,59 €	7%
012-Charges de personnel et frais assimilés	3 402 000,00 €	3 354 359,33 €	3 555 090,00 €	5%	70-Produit des services	1 116 939,00 €	1 288 270,16 €	1 181 500,00 €	5,78%
65-Autres charges de gestion courante	1 329 875,00 €	1 248 759,59 €	1 279 850,00 €	-4%	73-Impôts	8 182 496,00 €	8 256 659,95 €	8 273 096,00 €	1%
66-Charges financières	79 175,00 €	79 174,17 €	70 826,00 €	-11%	74-Dotations et participations	907 300,00 €	851 876,31 €	917 500,00 €	1%
67-Charges spécifiques	4 365,00 €	97,21 €	4 365,00 €	0%	75-Produits de gestion courante	174 000,00 €	236 701,68 €	175 000,00 €	1%
014-Atténuation de produits	1 694 195,00 €	1 288 073,43 €	1 775 195,00 €	5%	76-Produits financiers	70,00 €	143,88 €	200,00 €	186%
					77-Produits spécifiques	5 000,00 €	10 240,79 €	5 000,00 €	0%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	302 845,00 €	304 595,82 €	294 550,00 €	-3%	013-Atténuation de charges	170 000,00 €	184 297,27 €	175 000,00 €	3%
023-Virement à la section d'Investissement	5 586 309,16 €	- €	5 906 769,59 €	6%	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 850,00 €	36 065,88 €	180 850,00 €	192%
TOTAL	16 010 372,16 €	9 729 663,10 €	16 690 605,59 €	4%	TOTAL	16 010 372,16 €	10 864 255,92 €	16 690 605,59 €	4%

Constatation des écarts notables en dépenses.

Chapitre 011 - Hausse des charges à caractère général (+5%)

- Prestations de services : +3,55% (indexation des contrats et nettoyage des rues).
- Énergie : -15%, mais suivi nécessaire en fonction des prix.
- Fêtes et cérémonies : -10 k€ tout en maintenant les événements clés.
- Maintenance informatique : +35% (nouveaux contrats comme Requiem pour le cimetière et le logiciel compta/RH).
- Nettoyage des locaux : +37 k€ suite au changement de prestataire.
- Déménagement VPI Bois du Fay : forte hausse (4 k€ → 20 k€).
- Entretien des bâtiments et équipements : augmentation de 229 k€ à 287 k€.

Chapitre 012 - Charges de personnel (+5%)

- Recrutements sur postes vacants suite mobilité.
- Effet des avancements d'échelon et promotions.
- Hausse des cotisations retraites (CNRACL) : 31,65% en 2024 / +4% dès janvier 2025 (objectif 50,34% en 2030).
- Cotisation assurance maladie : passe de 8,8% à 9,88%.
- Remplacement des postes vacants (DST, instructeur urbanisme, régisseur de recettes).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (-4%)

- Service incendie (SDIS) : hausse légère (+2 k€).
- Charges intercommunales : baisse de 519 k€ à 500 k€.
- Subventions aux associations : stable avec une augmentation de 5 k€.
- Participation au CCAS : légère baisse à 15 k€.

Chapitre 66 - Charges financières (-11%)

- Baisse à 70,8 k€, car aucun emprunt en 2024.
- Intérêts supplémentaires à prévoir si l'emprunt inscrit au budget est mobilisé en 2025.

Chapitre 014 - Atténuations de produits (+5%)

- FPIC : 423 195 € (sous réserve de la prise en charge de la CCHVC).
- Prélèvement SRU : augmentation à 388 K€ due au déficit de logements sociaux.
(Un recours individuel coordonné des communes carencées du PNR est engagé.)
- FNGIR : stable à 962 K€.

Chapitres 042 - Opérations d'ordre et 023 - virement à la section d'investissement

- Dotations aux amortissements : 294 k€.
- Virement à l'investissement : 5 906 769,59 €.

Conclusion :

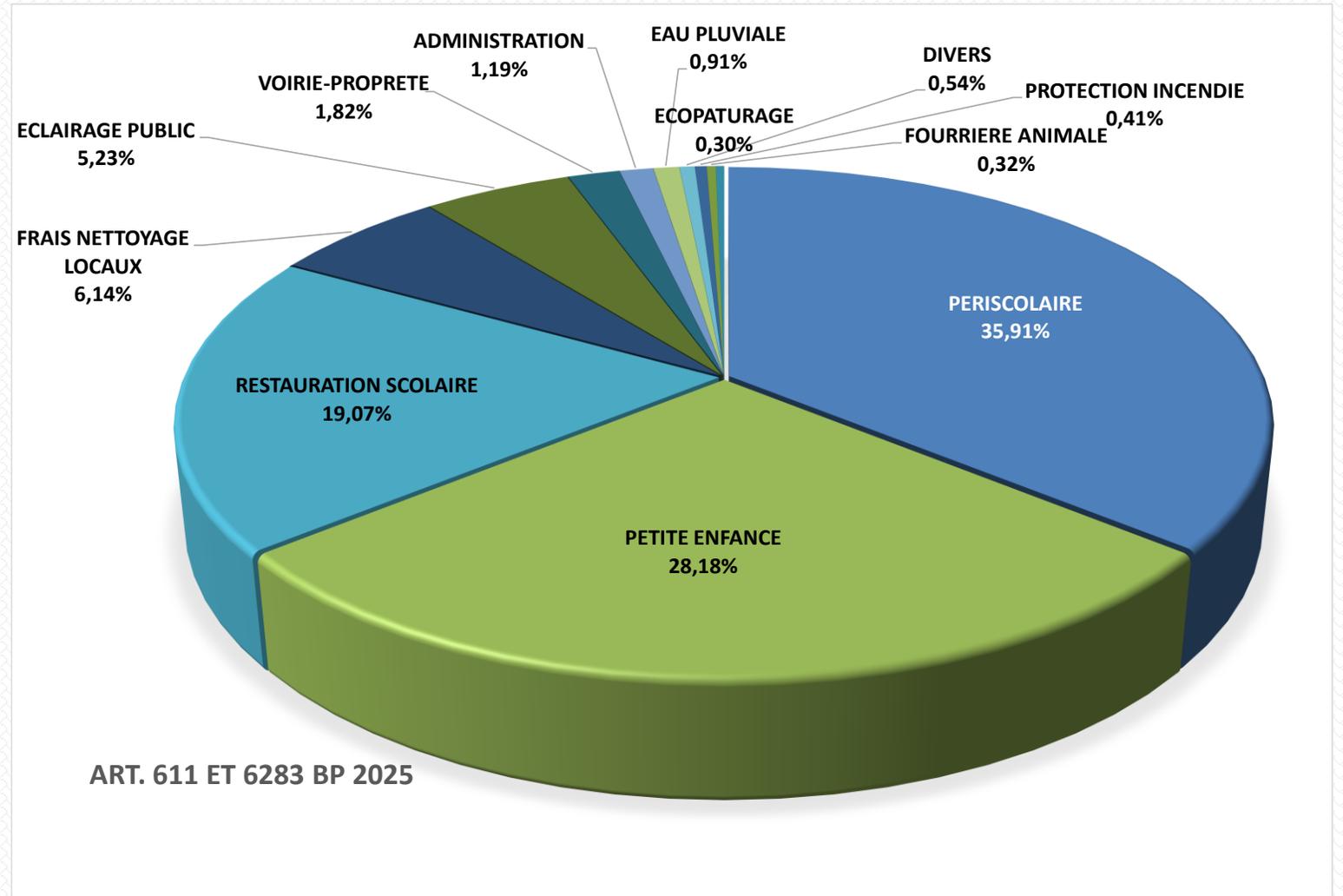
Les dépenses de fonctionnement évoluent avec des hausses ciblées (personnel, maintenance, services), compensées par des réductions sur certaines charges.

Le budget reste équilibré grâce à une maîtrise des dépenses et une anticipation des évolutions financières.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement pour le BP 2025 s'élève à 16 690 605,59 € comprenant les opérations d'ordre et virement à la section d'investissement.

Focus sur les contrats de prestations de services.

	art. 611 et 6283 BP 2025
PERISCOLAIRE	790 000
PETITE ENFANCE	620 000
RESTAURATION SCOLAIRE	419 500
FRAIS NETTOYAGE LOCAUX	135 000
ECLAIRAGE PUBLIC	115 000
VOIRIE-PROPRETE	40 000
ADMINISTRATION	26 150
EAU PLUVIALE	20 000
DIVERS	11 850
PROTECTION INCENDIE	9 000
FOURRIERE ANIMALE	7 000
ECOPATURAGE	6 500
	2 200 000



Constatation des écarts notables en recettes.

Chapitre OO2 - Résultat reporté et financement

- Résultat reporté : 5780 K€
- Affectation pour besoin de financement : 744 k€

Produits des services (+5,8%)

- Petite enfance et activités scolaires/périscolaires : prévision à 1 051 k€, en hausse (+5,95%).
- Vente des concessions : estimée à 8 k€.
- Redevances d'occupation du domaine public : 60 k€, en dessous du réalisé 2024 (73 k€).
- Remboursement d'autres redevables (activités 11-17 ans, TEOM, etc.) : 30 k€ (réalisé 2024 : 42 k€).
- SIVOM : remboursement des prestations RH à hauteur de 8 k€.

Impôts et taxes (+1%)

- Contribution directe : +1,7% grâce à la revalorisation des bases locatives (Lois de Finances 2025).
- Droits de mutation : estimation prudente à 300 k€, malgré une possible reprise du marché immobilier.

Dotations et participations (+1%)

- DGF et reversement CPS : 480 k€ (stable).
- Dotation de solidarité rurale : 104 k€.
- Fonds départemental de péréquation TP : 65 k€.
- Participation CAF : 200 k€ (identique à 2024).
- Compensation des exonérations de taxes : 47 k€ (perte de la compensation TH).
- Dotation titres sécurisés (CNI, passeports, etc.) : 8 k€.

Produits de gestion courante (+1%)

- Loyers : stable à 30 k€ (réalisé 2024 : 32 k€).
- Remboursements d'assurances et refacturation taxe foncière : 120 k€.
- Pénalités de marchés publics : 25 k€.

Produits financiers et spécifiques (+186%)

- Produits bancaires : 144 €.
- Annulations de mandats.

Atténuations de charges (+)

- Indemnisation des absences par l'assureur statutaire : 175 k€ (réalisé 2024 : 184 k€).

Opérations d'ordre

- Travaux en régie : 50 k€.

Conclusion :

Les recettes progressent légèrement, soutenues par l'augmentation des produits des services et la revalorisation des bases fiscales. Les dotations et participations restent globalement stables, tandis que les droits de mutation sont estimés avec prudence.

L'ensemble des recettes de fonctionnement pour le BP 2025 s'élèvera à 16 690 605,59 €

La section d'investissement

Vue d'ensemble de la section d'investissement.

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chapitres des Dépenses	BP 2025		Chapitres des Recettes	BP 2025	
	RAR 2024/2025	Nouveaux crédits		RAR 2024/2025	Nouveaux crédits
001- Résultat déficit reporté	- €	71 754,99 €	021- Virement de la section de fonctionnement	- €	5 906 769,59 €
16- Emprunts "remboursement capital"	- €	526 000,00 €	024- Vente immobilisations	- €	- €
165 Dépôts et cautionnements	- €	2 000,00 €	1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	- €	744 850,39 €
20- Immobilisations incorporelles	16 226,80 €	330 000,00 €	16- Emprunts à contracter	- €	3 700 000,00 €
204- Subventions d'équipements versés	632,43 €	161 000,00 €	165- Dépôts et cautionnement reçus	- €	2 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	714 953,40 €	2 218 408,00 €	001- Excédent reporté	- €	- €
23- Immobilisations en cours	5 089,05 €	9 079 674,50 €	10- Dotations, fonds divers et réserves	- €	345 000,00 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	180 850,00 €	13- Subventions à recevoir	63 806,28 €	2 274 612,91 €
041- Opérations patrimoniales	- €	200 000,00 €	040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	294 550,00 €
10- Remboursement TA	- €	25 000,00 €	041 - Opérations patrimoniales	- €	200 000,00 €
TOTAL	736 901,68 €	12 794 687,49 €	TOTAL	63 806,28 €	13 467 782,89 €
		13 531 589,17 €			13 531 589,17 €

Liste des dépenses prévisionnelles pour 2025.

Projets futurs (inclu les RAR 2024) (B)	11 138 082,50
Hôtel de Ville	418 340,00
Carnet d'entretien	50 000,00
Restauration pont de la Basse-Cour	10 000,00
Réaménagement des locaux mairie	20 000,00
Etat-civil et élections	17 450,00
Informatique	50 000,00
Mobilier, archives et mini-four cuisine	3 500,00
Communication	17 390,00
Réhabilitation salle du Conseil Municipal	250 000,00
Services techniques	86 000,00
Nettoyeur haute-pressure	10 000,00
Remplacement IVECO Polybenne	70 000,00
Achat petit matériel	6 000,00
Sport associations	173 600,00
Rénovation du terrain de foot du château	20 500,00
Régulation sur chaudière vestiaires foot	10 000,00
Mise aux normes plaquettes de douche	1 000,00
Aspirateur professionnel gymnase Ph.de Champagne	850,00
Réhabilitation couloir salle de danse CLC	10 000,00
Réparation sur mur du tennis	20 000,00
Fêtes et Cérémonies (dont bacs de rangement ...)	11 250,00
Création d'un pump track	100 000,00
École - Périscolaire	9 161 710,00
Bois du Fay	16 500,00
Réhabilitation GS BDF : Maitre d'Œuvre + travaux (APCP + REPORTS)	8 859 760,00
Champmesnil	35 000,00
Occultation des salles pour le périmètre de sécurité	5 000,00
Stores dans les classes 17/18/19 Champmesnil Elémentaire	4 500,00
Extension alarme incendie	4 000,00
Porte-liaison élémentaire Champmesnil	12 000,00
Agrandissement Office Champmesnil	200 000,00
ACM/Modification électrique suite demande C3C	1 200,00
Micro-crèches et Maison de la Petite Enfance	23 750,00

Écologie et cadre de vie	744 832,50
Logements	30 000,00
Travaux en faveur des zones humides	89 914,50
Cimetière : Moe et études nouveau cimetière + grosses réparations	33 000,00
Cimetière:enlèvement des caveaux non-conformes	10 000,00
Gestion amont des E.P. (Etudes et travaux)	70 000,00
Travaux sur les réseaux E.P.	40 000,00
Mare de Rodon	50 000,00
Etudes et travaux coulée verte (Etape 1)	376 918,00
Une naissance/un arbre + ville fleurie	5 000,00
Ecopaturage	500,00
Marché de plein vent:local poubelles + container	7 000,00
Poursuite mise en accessibilité	15 000,00
Conseils de quartier/budget participatif	15 000,00
Corbeilles	2 500,00
Voirie circulation sécurité	553 600,00
Voirie	200 000,00
Circulation	150 000,00
Installations de voirie (Création arrêt de bus, Panneaux, mobiliers urbains ...)	11 000,00
Éclairage public	55 000,00
Totem arrêts de bus	10 000,00
Matériel et outillage de voirie	3 000,00
Relevés topos	3 000,00
Sécurité-Police Municipale	26 600,00
Vidéo-protection	95 000,00
Autres dépenses d'équipement chap 20, 204, 21 et 23 (C)	651 000,00

Emprunts = le remboursement du capital s'élève à 460 k€.

Les dépenses d'équipement : 12 525 984,18€

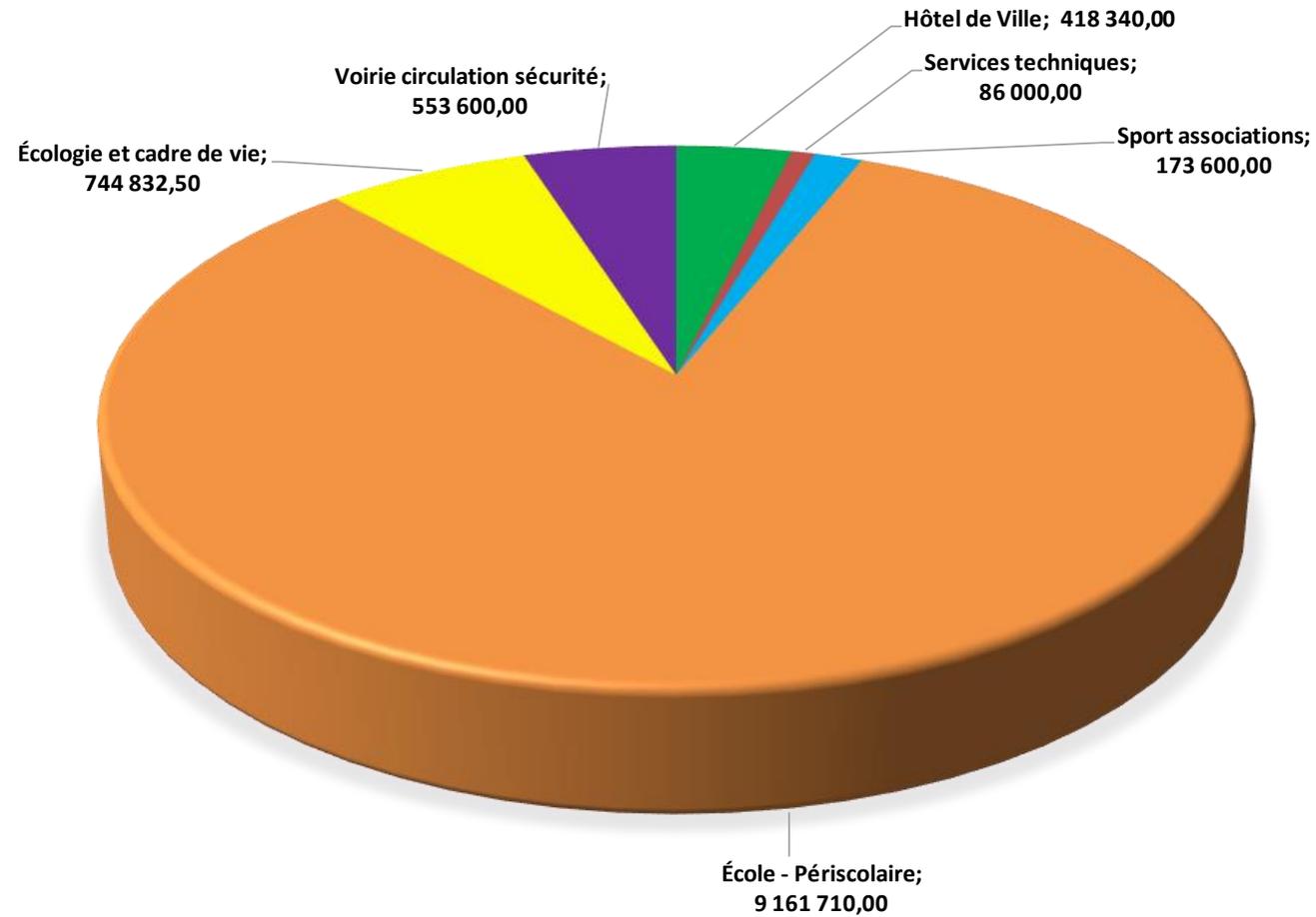
Les restes à réaliser s'élèvent à 736 901,68 **(A)** (cf. Annexe 1).

Pour les nouveaux crédits, les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23) d'un montant de 11 138 082,50 € **(B)** se déclinent notamment dans les secteurs présentés ci-dessus.

Les autres dépenses d'investissement sont quant à elles chiffrées à 651 000 € **(C)**.

Ventilation des investissements prévisionnels 2025 par secteur (Hors RAR).

VENTILATION DES INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2025 PAR SECTEUR (HORS RAR)



Le total des dépenses de la section d'investissement, nouveaux crédits et restes à réaliser, s'élève à 13 531 589,17 € (A + B+ C).

Liste des recettes prévisionnelles pour 2025.

Les fonds propres (virement de la section de fonctionnement, excédent capitalisé, amortissement,) constituent près de 51% du financement des investissements.

Les subventions représentent également une ressource égale à un peu plus de 11% des investissements. L'emprunt, lui, finance 33% des investissements.

Au niveau des restes à réaliser, ceux-ci s'élèvent à 63 806,28€.

Subventions pour les investissements à recevoir incluant les RAR 2024 :

	A recevoir en 2025	
Groupe Scolaire Bois du Fay/ FONDS VERT	1 500	k €
Groupe Scolaire Bois du Fay / REGION	658	k€
Coulée Verte / REGION	77	k €
Voirie - Solde DEPARTEMENT	35	k €
SEQUOIA	24	k €
PNR:Zone humide bois des quatre vents	7	k €
PNR - Pollution lumineuse 2023 et 2024	16	k €
PNR - Isolation combles Mairie et logements château	3	k €
PNR - Coulée Verte	15	k €

Au niveau des nouveaux crédits :

Subventions prévisionnelles s'élevant au total à 2 274 K€ pour notamment :

- Le solde de la subvention dite du fonds vert destiné au GS Bois du Fay et inscrite au sein de l'autorisation de programme pour 1 500 K€ sur un montant total notifié de 2 339 K€;
- Une subvention de la Région à hauteur de 658 K€ sur un montant total notifié de 1100 K€.
- Une subvention de la Région à hauteur de 77 K€ ainsi qu'une subvention du PNR à hauteur de 15 K€ pour la Coulée Verte.
- Le solde de la subvention SEQUOIA pour 24 K€.

Autres ressources :

- Le FCTVA est prévu à hauteur de 295 K€.
- Les taxes d'aménagement sont estimées à hauteur de 50 K€.
- Emprunt d'équilibre prévu à hauteur de 3 700 k€ au maximum et dont le montant sera à adapter en fonction de l'évolution de la vente de la Ferme de Beaurain et des autres aliénations ainsi que l'évolution du montant des travaux et de leurs aléas.

Le virement à la section d'investissement représente 5 906 769,59 €.

Le total des recettes de la section d'investissement, nouveaux crédits et restes à réaliser, s'élève à 13 531 589,17 €.

Annexe 1 – Restes à Réaliser (RAR) reportés sur le Budget Primitif 2025

Projets	Montants Budgétés N-1
Mission assistance révision PLU	9 000,00
Concessions licences windows	7 226,80
Création 2 éclairages solaires passage piétons porte Henri IV	5 990,16
Bancs 3 jardinières Conseil de quartier	1 989,24
Restauration pont dormant de la basse-cour	218 719,38
Reconstruction douves au droit de la salle du CM	124 497,41
Caractérisation des fonctionnalités de zone humide	2 700,00
Volets roulants Club House	3 998,40
Déploiement dispositifs de vidéo-potection	119 154,87
Chaudière gaz murale logement Champmesnil n°21	4 720,34
Remplacement huisseries Logement n°30 Lefébure	18 900,20
Aménagement paysager coulée verte	39 561,60
Travaux de voirie Jacques de Molay/Charles de Selle	29 129,47
Réhabilitation trottoir mise aux normes quai bus/passage piétons	66 363,28
Enfouissement de réseau rue du Grand Ambésis	15 000,00
Acquisition d'extincteurs	5 558,24
Géoréférencement réseaux asst/EP	22 314,00
Onduleurs	3 976,23
Divers	38 102,06
Total	736 901,68

Annexe 2 – Autorisations de programmes

Groupe Scolaire Bois du Fay (cf. délibération du 12 décembre 2024)

Coulée Verte (cf. délibération du 26 septembre 2024)

Pump Track (cf. délibération du 26 septembre 2024)

FINANCEMENT GS BOIS DU FAY								
En K€ TTC	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Pour rappel, inscrits au BP+DM	63,00	1 018,24	5 019,76	5 640,00	1 761,00			13 502,00
Crédits réajustés			1 800,00					
Report de crédits de paiement				3 219,76				
DEPENSES :								
Prestations intellectuelles	63,00	956,00	280,00	238,00	105,00			1 642,00
Aléas économiques et imprévu		47,24	65,00	45,00				157,24
Révision		15,00	45,00	37,00				97,00
TOTAL Prestations intellectuelles	63,00	1 018,24	390,00	320,00	105,00			1 896,24
Travaux			846,00	5 121,85	1 656,00			7 623,85
Aléas économiques et imprévu			465,00	2 819,78				3 284,78
Révision			99,00	598,13				697,13
TRAVAUX Montant Global			1 410,00	8 539,76	1 656,00			11 605,76
TOTAL	63,00	1 018,24	1 800,00	8 859,76	1 761,00	-	-	13 502,00
RECETTES								
FCTVA			10,08	162,92	1 413,63	291,93	281,76	2 160,32
SUBVENTIONS			1 171,00	1 500,00	1 508,00			4 179,00
EMPRUNT	250,00	2 250,00	-	3 250,00	2 000,00			7 750,00
TOTAL Recettes	250,00	2 250,00	1 181,08	4 912,92	4 921,63	291,93	281,76	14 089,32
AUTOFINANCEMENT	- 187,00	- 1 231,76	618,92	3 946,84	- 3 160,63	- 291,93	- 281,76	- 587,32
TOTAL	63,00	1 018,24	1 800,00	8 859,76	1 761,00	-	-	13 502,00

FINANCEMENT COULEE VERTE en € TTC				
Exercice	2024 Prévisionnel	2025 Prévisionnel	2026 Prévisionnel	Total AP
Crédits de paiement prévisionnels opération AP 2024-01 - Moe + Travaux	376 918,00	491 945,00	331 137,00	1 200 000,00
Recettes prévisionnelles	376 918,00	491 945,00	331 137,00	1 200 000,00
Autofinancement	272 418,00	354 445,00	193 268,00	820 131,00
Subventions attendues	-	33 000,00	33 369,00	66 369,00

FINANCEMENT PUMP TRACK en € TTC			
Exercice	2024 Prévisionnel	2025 Prévisionnel	Total AP
Crédits de paiement prévisionnels opération AP 2024-02 - Création d'un Pump Track	30 000,00	100 000,00	130 000,00
Recettes prévisionnelles	30 000,00	100 000,00	130 000,00
Autofinancement	30 000,00	44 000,00	74 000,00